

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIAL

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 7 SEPTEMBRE 2022

Le sept septembre deux mille vingt-deux, à 20 heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Social dûment convoqué, s'est réuni, en Mairie, sous la présidence de Mme ASNI-DUCHENE Isabelle, Maire.

Présents: Isabelle ASNI-DUCHENE (Présidente) Mélanie AYISSI-DUBOULOZ (Vice-Présidente), Frédéric RIMET, Céline PRUD'HOMME, Vanessa MESSAMER (élus), Catherine PERRET, Micheline TOURNIER, Edwige NONNE, Martine TURPIN, Catherine VUILLERMOZ (nommées).

Excusés: Sandrine RUCHE (élue)

Mme Edwige NONNE a été désignée en qualité de secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint la séance débute à 20h.

- Validation du compte-rendu du 4 juillet 2022
- Repas des aînés
- Octobre rose
- Tarif préférentiel cantine
- Résultats de l'enquête CCAS
- Questions diverses

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 4 JUILLET 2022.

Le compte rendu du Centre Communal d'Action Social du 4 juillet 2022 est approuvé à l'unanimité

REPAS DES AINES

Mme Mélanie AYISSI-DUBOULOZ donne lecture du courrier qui sera envoyé aux ainés. Le menu proposé par le TRAITEUR DES GOURMETS comprend entrée, plat, fromage et dessert. L'apéritif, le café et les boissons seront fournis par la mairie. Mme Mélanie AYISSI-DUBOULOZ propose que la participation des accompagnants soit de 20 €.

Mme Mélanie AYISSI-DUBOULOZ sollicitera l'aide du CMJ et des Fourmies du Léman pour assurer le service.

Mme Mélanie AYISSI-DUBOULOZ nous informe qu'il faudrait rechercher une animation musicale (tous type de musique) pour des interludes entre les plats et/ou après le repas de 13h30 à 16h.

Mme Céline PRUD'HOMME contactera l'association FEEL INC de Perrignier; Mme Micheline TOURNIER contactera l'association JOE MUSIQUE et Mme Mélanie AYISSI-DUBOULOZ contactera ALPEN LAC de Neuvecelle.

La préparation de la salle aura lieu le vendredi 28 octobre au soir et les enfants de l'école participeront à la décoration de la salle.

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité,

 FIXE le montant de la participation financière à 20,00 € (vingt euros) pour les conjoints plus jeunes et les personnes accompagnantes domiciliées hors commune.

OCTOBRE ROSE

Mme Mélanie AYISSI-DUBOULOZ informe que l'évènement aura lieu sur l'esplanade de l'espace du Lac ou dans l'espace du lac en cas de mauvais temps.

Deux « food truck » seront présents et complètement indépendants.

Un système de tickets sera mis en place pour la vente de crêpes et de gâteaux ainsi que pour la participation aux jeux/animations. Le miel récolté de nos ruches sera vendu lors de cet évènement.

Toutes les ventes seront au profit de l'association « Dragon Ladies » qui aura un stand pour sensibiliser la population.

TARIF PREFERENTIEL CANTINE

Mme Isabelle ASNI-DUCHENE expose les changements de la tarification de la cantine. Les tarifications sont réalisées selon des tranches de quotient familial. Jusqu'à présent, il n'y avait que 3 tranches alors que les revenus des familles peuvent être très différents. De ce fait, il a été décidé en conseil municipal du 25/07/2022 qu'il y aurait dorénavant 7 tranches de tarification dans un but d'équité.

Jusqu'à présent, sur demande au CCAS, certaines familles pouvaient bénéficier du tarif à 1.10 € et le complément était pris en compte par le budget de la commune.

La réflexion porte sur le fait que les familles des 3 premières tranches (famille les plus défavorisées) bénéficient automatiquement du tarif à 1.10 € et que le reste à charge soit pris par le budget du CCAS. Cela permettrait aux enfants d'avoir au moins un repas équilibré et chaud dans la journée. Les membres du conseil d'administration se demandent comment communiquer aux familles pour que le prix à taux plein ne freine pas l'inscription des enfants à la cantine.

Mme Isabelle ASNI-DUCHENE informe que c'est une réflexion pour l'année scolaire 2023/2024;

RESULTATS DE L'ENQUETE CCAS

Mme Céline PRUD'HOMME et Mme Vanessa MESSAMER nous informent qu'il n'y a eu que 20 personnes qui ont retourné le formulaire, ce qui n'est pas représentatif.

La majorité des personnes ayant répondue habite le village depuis plus de 20 ans, sont en couple et ont des enfants de plus de 20 ans. Ils ont connaissance des différents organismes sociaux Les besoins les plus mentionnés sont : présence de nouveaux médecins, aide pour les courses et soutient dans les démarches administratives.

Mme Isabelle ASNI-DUCHENE rappelle à l'ensemble du conseil d'administration que le bus France connecte (service de l'agglomération) passera régulièrement sur la commune pour aider les habitants à l'utilisation des outils informatique et démarches administratives.

Mme Mélanie AYISSI-DUBOULOZ informe le conseil d'administration que la publicité pour le recrutement de jeunes pour le service civique séniors a été réalisé (affiches, article Dauphiné, Facebook...).

QUESTIONS DIVERSES

<u>Chocolats pour les aînés de plus de 90 ans</u>: Mme Micheline TOURNIER nous informe qu'une boîte de chocolat était anormalement remplie. Mme Gaëlle CHRETIEN a recommandé un colis.

Concernant les anniversaires du mois d'octobre ; la distribution des colis a été répartie.

<u>Aides</u>: Mme Mélanie AYISSI-DUBOULOZ et Mme Vanessa MESSAMER se sont entretenues avec une des personnes concernée. Il s'avère que celle-ci n'a pas réellement besoin d'aide. Mme Céline PRUD'HOMME approuve cette décision.

La 2ème personne concernée ne donne pas suite aux appels de Mme Mélanie AYISSI-DUBOULOZ.

<u>Colis de Noël</u>: Il est décidé que les colis de Noël seront composés d'un bon d'achat, au choix restaurant ou fleurs et plantes du lac, d'une valeur de 50 € pour les couples et 30 € pour les personnes seules.

<u>Logements sociaux</u>: Mme Vanessa MESSAMER demande comment se fait la priorisation des attributions pour les logements sociaux. Mme Gaëlle CHRETIEN se renseignera auprès de Thonon Agglomération pour avoir la grille de cotation.

L'ORDRE DU JOUR ÉTANT ÉPUISÉ, LA SÉANCE EST LEVÉE À 21H55.

La secrétaire de séance, Edwige NONNE Le Maire, Isabelle ASNI-DUCHENE

